

# FAIRE CONNAÎTRE LES AVANTAGES DE LA RECHERCHE EN SANTÉ

lignes directrices des IRSC en matière de communication avec le public

## POURQUOI INFORMER LE PUBLIC SUR LA RECHERCHE FINANCÉE PAR LES IRSC?

### CHACUN A UN RÔLE À JOUER DANS LA PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ FINANCÉE PAR LES IRSC

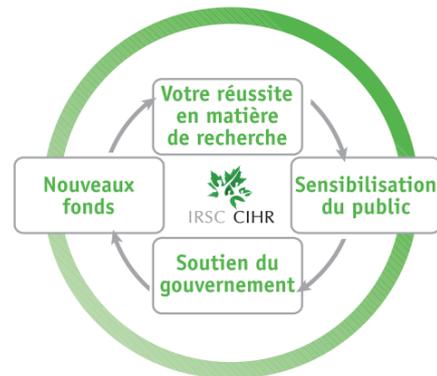
Année après année, les sondages révèlent que la santé est une priorité pour la majorité des Canadiens. Ils veulent être informés des découvertes prometteuses et des développements remarquables dans le domaine de la recherche en santé, qu'il s'agisse de la prévention, du diagnostic, des traitements ou des soins. Les Canadiens veulent aussi s'assurer que leurs impôts sont utilisés à bon escient.

À titre d'organisme gouvernemental fédéral, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont le devoir de faire connaître aux Canadiens la valeur et l'importance exceptionnelles de la recherche en santé afin de maintenir ou

d'augmenter le niveau actuel de financement et, conséquemment, d'accroître le soutien fourni aux chercheurs et aux stagiaires.

En faisant connaître les avantages de la recherche en santé, nous aidons les Canadiens à comprendre le rôle des chercheurs en santé dans l'amélioration de la santé et de la qualité de vie. Cette information favorise également l'acceptation de la recherche en santé et, à long terme, elle aide à obtenir le soutien du public nécessaire à l'augmentation du financement de la recherche en santé.

**ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE CONNAÎTRE AUX CANADIENS LA VALEUR ET L'IMPORTANCE EXCEPTIONNELLES DE LA RECHERCHE EN SANTÉ**



## AFFAIRES PUBLIQUES DES IRSC – NOUS POUVONS VOUS AIDER!

L'équipe des Affaires publiques des IRSC est heureuse d'aider les chercheurs, les établissements et les partenaires financiers à faire la promotion de la recherche en santé. Les membres de cette équipe ont une vaste expérience de relations avec les médias et avec le gouvernement, des communications stratégiques ainsi que de la planification et de la coordination d'événements, et ils peuvent assurer la liaison avec les services de création et de traduction. Ils peuvent aussi vous conseiller et vous guider sur les sujets suivants :

- communications avec le public, les médias ou les auditoires spécialisés;

- examen et approbation du contenu et du style du matériel promotionnel et des discours qui portent sur la recherche financée par les IRSC;
- coordination de l'affichage du matériel approprié sur le site Web des IRSC.

### Annonces de financement

Les annonces relatives aux subventions et aux bourses constituent une excellente occasion pour les chercheurs, les établissements, les partenaires financiers et les IRSC de collaborer afin d'informer le public des investissements dans la recherche sur la santé.

### Développements et résultats de la recherche

Les développements et résultats de la recherche constituent une bonne occasion d'attirer l'attention des Canadiens sur le rendement des investissements en recherche. Des occasions de promouvoir les développements et résultats de la recherche se présentent régulièrement.

### Autres initiatives en matière de communication

Les IRSC demandent que leur participation financière soit soulignée lorsqu'un chercheur financé par les IRSC, un établissement ou un partenaire financier :

- donne une présentation préliminaire, prononce un discours, anime un séminaire ou dirige un atelier concernant son travail;
- se mérite un honneur ou un prix lié à son travail;
- agit à titre de porte-parole auprès des médias pour une question d'intérêt public;
- fait la promotion d'une recherche à l'occasion de conférences ou encore dans des publications, des publicités ou des activités de relations publiques.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Lorsque l'on communique avec le public, particulièrement pour annoncer du financement ou annoncer des développements et des résultats en recherche, il importe de travailler en collaboration afin de tirer profit des ressources, d'éviter le doublement et d'assurer la complémentarité des efforts et des messages.

Les membres de notre équipe des Communications, les chercheurs principaux, les établissements et les partenaires remplissent différents rôles pour assurer la réussite de toutes nos communications.

### IRSC (Service des Affaires publiques)

- Coordonner les annonces à l'échelle nationale et régionale.
- Assurer la liaison avec le bureau du ministre de la Santé afin d'avoir un porte-parole sur la scène fédérale (essentiel lors d'annonces de financement).
- Préparer le matériel médiatique et promotionnel comme les communiqués, les documents d'information et les discours pour les annonces de financement et solliciter l'avis des partenaires financiers, des chercheurs et des établissements concernés.
- Collaborer avec les chercheurs, les établissements et les partenaires financiers afin de préparer du matériel médiatique et promotionnel sur des développements ou résultats prometteurs en recherche ou de participer à l'élaboration de ce matériel.
- Aider, si possible, à faire la promotion auprès des médias, à afficher le matériel approprié sur le site Web, ou à ajouter des liens vers ce dernier, et à fournir l'accès aux listes d'experts ou de porte-parole compétents.

### Chercheurs principaux

- Informer le service des Communications ou des Affaires publiques de l'établissement où travaille le chercheur dès que la décision des IRSC sur le financement est connue.
- Lors d'annonces de financement, le chercheur principal peut être appelé à revoir le matériel de communication et à agir à titre de porte-parole pendant les événements.
- Informer les IRSC lorsque des développements ou des découvertes en recherche doivent être publiés, et collaborer avec les IRSC et l'établissement afin de promouvoir les conclusions.
- Coordonner avec l'établissement l'envoi aux IRSC d'histoires de réussite relatives à la recherche en santé et envoyer une copie des publications, de la couverture médiatique, des publicités ou de tout autre matériel promotionnel.
- Envoyer, au bureau des Communications des IRSC, des photos du chercheur principal et des membres de l'équipe de recherche, lesquelles seront utilisées à des fins promotionnelles, notamment sur les affiches lors de conférences, dans des publications officielles ou sur le site Web des IRSC. Toutes les photos doivent mesurer 5 po x 7 po, être en couleur, en format JPEG ou TIF et d'une résolution d'au moins 300 ppp. Les plans en buste doivent être pris devant un fond blanc.

## RECONNAISSANCE DU SOUTIEN DES IRSC

Afin de toujours faire preuve de transparence et de rendre compte de l'utilisation des fonds publics, les IRSC exigent :

- que le soutien financier des IRSC soit mentionné dans tout type de communication, y compris les présentations, les rapports de recherche et autres publications, la correspondance, les conférences de presse, les communiqués, les publicités et tout autre matériel relatif au financement de la recherche;
- que le matériel à l'intention des médias ou du grand public comporte une citation d'un responsable des IRSC, une reconnaissance importante du financement par les IRSC (p. ex., le premier paragraphe d'un communiqué), le logo des IRSC et une description standard des IRSC;
- que le logo et la signature des IRSC soient intégrés au matériel imprimé ou électronique portant sur les recherches financées par les IRSC afin de favoriser un niveau adéquat de visibilité; cela inclut les présentations, les publications, les communiqués, les sites Web, les publicités et le matériel promotionnel;
- que les noms des programmes et des équipes de recherche des IRSC soient respectés dans toutes les communications destinées au public. Les noms des programmes et des équipes sont mentionnés dans la demande relative au processus de financement.

### Établissements (Service des Communications ou des Affaires publiques)

- Participer à la préparation du matériel de communication des IRSC pour les annonces de financement, aider à la coordination et à la logistique en matière de planification d'événements, désigner un porte-parole de l'établissement et apporter une aide en ce qui a trait aux relations avec les médias et à la surveillance des reportages des médias.
- Informer les IRSC lorsque des développements ou des découvertes en recherche doivent être publiés et collaborer avec les chercheurs et les partenaires financiers concernés, y compris les IRSC, afin de promouvoir les résultats.
- Envoyer aux IRSC, des histoires de réussite relatives à la recherche en santé ainsi qu'une copie des publications, de la couverture médiatique, des publicités ou de tout autre matériel promotionnel.
- Inviter les IRSC à déléguer un représentant fédéral aux événements, aux conférences et à toute autre activité publique de promotion de la recherche en santé.
- Ajouter un lien vers le site Web des IRSC ([www.cihr-irsc.gc.ca](http://www.cihr-irsc.gc.ca)) sur le site Web et le matériel imprimé et électronique de l'établissement, y compris les communiqués, la correspondance électronique et les bulletins.

### Partenaires financiers (Service des Communications ou des Affaires publiques)

- Lors d'annonces de financement, collaborer avec les IRSC afin d'élaborer le matériel médiatique et promotionnel, notamment les communiqués, les documents d'information et les discours.
- Collaborer avec les chercheurs, les établissements et les IRSC afin de définir les rôles et les responsabilités, et d'élaborer du matériel médiatique ou promotionnel, ou de participer à son élaboration, lorsque des développements ou des résultats de recherche prometteurs sont annoncés.
- Communiquer aux IRSC des histoires de réussite pertinentes en matière de recherche en santé.
- Aider, si possible, en faisant la promotion auprès des médias, en nommant un porte-parole de l'organisation qui parlera aux médias et assistera aux événements et en affichant le matériel approprié sur le site Web ou en ajoutant des liens vers ce dernier.
- Fournir un lien vers le site Web des IRSC ([www.cihr-irsc.gc.ca](http://www.cihr-irsc.gc.ca)) sur le site Web et le matériel imprimé et électronique de l'établissement, y compris les communiqués, la correspondance électronique et les bulletins.



## POUR JOINDRE LE SERVICE DES AFFAIRES PUBLIQUES DES IRSC

(613) 941-4563  
[relationsaveclesmedias@irsc-cihr.gc.ca](mailto:relationsaveclesmedias@irsc-cihr.gc.ca)  
[www.irsc-cihr.gc.ca](http://www.irsc-cihr.gc.ca)  
 N° de cat. : MR21-69/2006  
 ISBN : 0-662-69583-6